VERSAILLES

DIRECTION DE LA SECURITE

# REFERENT SECURITE CIVILE ET PREVENTION DES RISQUES - H/F

(Cadre d'emplois des techniciens territoriaux)

## MISSIONS :

Rattaché au Directeur de la Sécurité et à son adjoint, le référent sécurité civile et prévention des risques a pour missions :

**Suivi, actualisation et mise en œuvre éventuelle du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :**

En liaison avec la DGST et les services concernés :

**Mettre à jour la base documentaire et réaliser la veille réglementaire**
- Se tenir informé des évolutions réglementaires et proposer les modifications nécessaires
- Conseiller l'élu et la direction sécurité en apportant son expertise technique

**Garantir la conformité des procédures et des équipements**
- Lors d'exercices, organiser et veiller au respect des procédures figurant dans le PCS
- De façon périodique, s'assurer que le PCS est connu des différents acteurs et susceptible d'être mis en œuvre à tout moment par les services et départements concernés
- Vérifier que les équipements techniques nécessaires à la mise en œuvre du PCS sont conformes, disponibles à tout moment et en nombre suffisant

**S'assurer que l'information relative au PCS est diffusée aux bons niveaux**
- Propose l'organisation de réunions et apporte son expertise lors de séances de sensibilisation
- Transmet périodiquement les éléments d'information aux différents acteurs du PCS

**Participer au déclenchement du PCS**
- En liaison avec le directeur général et le maire adjoint délégué à la sécurité, procède en cas de nécessité à la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde
- Veille au maintien de la capacité opérationnelle du PC crise et formule les demandes nécessaires
- Se charge des opérations de secrétariat opérationnel lors de la mise en œuvre du PCS

**Suivi des manifestations et expertise technique relevant de la sécurité civile sur le domaine public :**

**Participer à la CAC (Commission d'Animation de la Cité) en qualité d'expert technique**
- Sur convocation, il représente avec un responsable de la police municipale la direction sécurité à chaque réunion périodique ou extraordinaire de la CAC
- Il formule dans ce cadre les recommandations techniques nécessaires permettant aux manifestations autorisées sur la ville de se dérouler en toute sécurité

**Suivre et mettre à jour sur le plan de la sécurité le tableau des manifestations prévues sur la ville**
- Met à jour le tableau de suivi des recommandations techniques en matière de sécurité et l'adresse en temps voulu aux services concernés
- Formule à ce titre les recommandations nécessaires aux organisateurs avant chaque manifestation

**Contribuer à la rédaction des arrêtés autorisant les manifestations sur le plan de la sécurité**
- Apporte son expertise technique lors de la rédaction des arrêtés municipaux
- Il est en relation permanente avec le service de la police municipale chargée de notifier les arrêtés aux organisateurs

**Vérifier les installations techniques mises en œuvre selon les normes en vigueur**
- Il est chargé du contrôle sur pièce et sur site de la bonne application des recommandations formulées
- Apporte son expertise technique à la direction sécurité et à l'élu délégué à la sécurité en cas de défaillance constatée
- Il propose en cas de besoin les mesures correctives nécessaires

**Emettre un avis technique sur les manifestations mettant en œuvre des artifices (Château)**
S'assure de l'adéquation réglementaire des artifices envisagés aux conditions météorologiques, au public attendu, à la configuration des lieux, aux gabarits de sécurité et au respect des normes

**Gestion du pôle sécurité de l'hôtel de ville :**
- Encadrer l'équipe de 5 gardiens chargés de veiller à la sécurité bâtimentaire de l'hôtel de ville
- Veille réglementaire de l'évolution des techniques de surveillance bâtimentaire (SSIAP)
- Rédiger et mettre à jour les procédures de formation, d'alerte et d'évacuation de l'hôtel de ville
- Exploiter les données de la main courante électronique du pôle, suivre et mettre à jour le logiciel de ronde

## PROFIL :

***Formation - Accès au poste*** **:**
- Diplôme (BAC +2 à BAC+4) dans un domaine technique : prévention des risques, incendie, gestion de crise
- Détention d'une formation d'artificier ou être en mesure de suivre cette formation

***Expérience antérieure souhaitée*** **:**
- Oui / Expérience significative en prévention des risques, sécurité des manifestations, SSIAP 2 ou 3, connaissances réglementaires en matière d'artifices appréciées
- Idéalement expérience de Responsable Unique de Sécurité (RUS)

***Autonomie et/ou responsabilités :***
- Autonomie et disponibilité
- Etre force de proposition dans le champ de la sécurité civile et de la prévention des risques

***Connaissances techniques/théoriques :***
- Connaissance des statuts, organisation de la fonction publique territoriale
- Connaissance des équipements de sécurité et des conditions d'emploi
- Connaissance de la réglementation ERP
- Connaissances des normes de sécurité relatives à l'organisation de manifestations sportives, culturelles ou festives sur le domaine public
- Connaissances de la réglementation incendie et/ou des artifices
- Connaissance de la réglementation en matière de sécurité civile
- Outils informatiques (Word, Excel, Outlook, progiciels métiers)

***Savoir-faire :***
- Capacité à participer au travail transversal avec d'autres services
- Analyser un risque et identifier sa gravité
- Qualités rédactionnelles
- Communiquer et faire preuve de pédagogie
- Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Transmettre des informations
- Rédiger des rapports ou des documents

***Qualités recherchées*** **:**
- Sens du travail d'équipe
- Autonomie
- Réactivité
- Rigueur (respect des directives et des procédures)
- Réactivité (prise d'initiative dans le périmètre de ses actions)
- Disponibilité